

Le Cabinet PAGNY Associés a choisi de s'appuyer sur **Terra Gestion** pour la réalisation de l'**Examen de Conformité Fiscale (ECF)**.

Ce dispositif vise à garantir une plus grande **sécurité fiscale** aux entreprises tout en favorisant le civisme fiscal.



Depuis plus de 45 ans, **Terra Gestion** accompagne les entreprises sur différents domaines et notamment la prévention fiscale. C'est dans ce cadre que nous avons choisi de renforcer votre sécurité fiscale.

Sécurité fiscale, à vous d'en décider



Les avantages de l'ECF pour les entreprises

Bien que n'étant pas obligatoire, la réalisation de l'Examen de Conformité Fiscale vous permet :

- de **renforcer les échanges** entre les entreprises et l'administration fiscale en créant une nouvelle relation de confiance ;
- de **diminuer largement votre exposition au contrôle fiscal** ;
- de **vous protéger contre d'éventuelles pénalités** en cas de redressement sur l'un des points d'audit validés par le prestataire.

Cet examen constitue aussi un gage de sincérité auprès de vos partenaires (banques, clients, fournisseurs). Nous vous recommandons sa mise en place.

Les bénéfices

Dans l'éventualité d'un contrôle et en cas de redressement sur un ou plusieurs points de l'audit, **aucune majoration ni intérêt de retard ne sera appliqué** (sauf manœuvre frauduleuse), ce qui limite fortement les conséquences d'un éventuel contrôle fiscal.



En quoi consiste l'Examen de Conformité Fiscale ?

L'**Examen de Conformité Fiscale (ECF)** repose sur 10 points d'audit à valider, il est accessible à toutes les entreprises, quel que soit leur régime d'imposition, leur chiffre d'affaires ou leur forme juridique.

La réalisation de cette mission est dans un premier temps, matérialisée dans votre déclaration de résultats (liasse fiscale) transmise à l'administration chaque année.

Nous vous invitons à vous rapprocher de notre cabinet pour valider la mise en place de l'ECF, en complétant le formulaire que vous trouverez sur le site internet : www.terragestion.com

Celui-ci vous permettra de générer la lettre de mission avec l'estimation du tarif qui se veut attractif et proportionné à votre activité professionnelle.



Conformité du fichier des écritures comptables



Qualité du fichier comptable



Conformité du logiciel comptable et/ou du système de caisse



Respect du délai et mode de conservation des documents



Contrôle du régime d'imposition appliqué (RSI, RN...) en matière d'IS et de TVA



Règles de détermination des amortissements et leur traitement fiscal



Règles de détermination des provisions et leur traitement fiscal



Règles de détermination des charges à payer et leur traitement fiscal



Détermination et traitement fiscal des charges exceptionnelles



Respect des règles d'exigibilité en matière de TVA

Le partenariat de votre sécurité fiscale



Votre expert comptable naturellement.

Pagny Associés existe depuis plus de 25 ans. Cabinet familial par excellence, il a su mériter la considération, la confiance et le respect de ses clients, de ses partenaires bancaïers, et de l'Administration.

Pagny Associés, c'est aujourd'hui **une équipe de plus de 120 collaborateurs** passionnés, répartis sur **7 sites en Nord Seine et Marne**, bientôt 10 en 2023.

Notre approche digitalisée permet à nos clients d'avoir une vision 360° en temps réel de leur activité afin d'en assurer le développement.

Chez Pagny Associés, nous aimons par-dessus tout le travail bien fait : la rigueur, l'excellence et la transparence nous animent à chaque instant.

Nous privilégions le contact avec nos clients afin de les accompagner au mieux dans nos missions de **Conseil**, **d'Expertise Comptable**, **de Tenue comptable**, **d'Audit** et **Commissariat aux Comptes**, **de Gestion**, **de Ressources humaines**, et **d'Assistance juridique**.

Nous mettons tout en œuvre pour aider nos clients dans la gestion de leur activité avec simplicité, réactivité et efficacité.

Depuis 1976, Terra Gestion accompagne les cabinets comptables dans une relation de confiance basée sur le pragmatisme, la rigueur et un engagement confraternel sans cesse renouvelé. **Ils sont aujourd'hui plus de 2 000 à nous faire confiance.**

Ouverte à toutes les professions quels que soient la forme juridique et le régime fiscal, Terra Gestion bénéficie **d'un agrément ministériel déclaré par l'administration fiscale** et représente un effectif de plus de **12 500 adhérents.**

Le parcours réalisé depuis toutes ces années est celui **du travail accompli depuis nos bureaux historiques de Melun en passant par Évry, Paris puis Auxerre.**

Ces implantations permettent d'assurer une **proximité de service** par nos équipes au profit de nos adhérents et de nos correspondants.

Depuis la création par un décret et un arrêté du 13 janvier 2021 de l'**Examen de Conformité Fiscale** visant à renforcer la sécurité fiscale des entreprises, **Terra Gestion s'est rapidement approprié ce nouveau dispositif** qui s'inscrit dans la continuité de la loi ESSOC du 10 août 2018 et des missions réalisées pour nos adhérents.

PLUS D'INFORMATIONS

